

Recours au Règlement—M. Clark (Yellowhead)

le plein au Canada paie un certain prix. Ordinairement, je paie l'essence 50c. le litre. La comparaison qui m'a été transmise est bien intéressante. Le coût en dollars de l'essence pour le consommateur moyen aux États-Unis est maintenant équivalent ou inférieur à ce qu'il était en 1959. Cela tient compte de l'inflation, des fluctuations dans le cours du dollar et de tous les autres facteurs.

Le député d'en face me fait douter de sa logique, de son honnêteté et même de son intelligence en faisant les affirmations qu'il fait puisque c'est lui-même et son parti qui avaient appuyé le Programme énergétique national qui a entraîné tous les changements catastrophiques pour lesquels les consommateurs d'énergie de tout le pays ont dû payer. Le député doit en assumer la responsabilité; il était mêlé à cette histoire. Il n'explique même pas convenablement la taxe sur les revenus pétroliers et gaziers et les subventions d'encouragement pétrolier.

* * *

**RECOURS AU RÈGLEMENT—M. CLARK
(YELLOWHEAD)**

LA PRISE DE L'AMBASSADE DE TURQUIE À OTTAWA—
L'AVERTISSEMENT DU GOUVERNEMENT TURC

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je remercie la Chambre de son indulgence et je serai bref.

En répondant hier, jeudi, aux questions concernant l'ambassade de Turquie, j'ai déclaré ce qui suit:

Une demande a été présentée vers la mi-février. Le gouvernement du Canada y a répondu en prenant des mesures que l'ambassade de Turquie a jugées satisfaisantes à l'époque. Il n'y a eu aucune communication avec l'ambassade ou le gouvernement de ce pays depuis.

Voilà ce que j'ai déclaré, monsieur le Président. J'avais mené auparavant une enquête poussée auprès des fonctionnaires avec qui les autorités turques auraient pu communiquer.

Je viens d'apprendre, contrairement aux renseignements que j'avais obtenus, qu'un représentant de l'ambassade turque à Ottawa a peut-être abordé cette question avec des fonctionnaires canadiens à la fin de février ou au début de mars. J'ai immédiatement ordonné une enquête dont je tiendrai la Chambre au courant.

Toutefois, j'ai voulu saisir l'occasion de me rétracter au plus tôt et de m'excuser envers les députés de leur avoir transmis malgré moi des renseignements qui pourraient ne pas être justes.

Des voix: Bravo!

M. Waddell: Je suis sûr, monsieur le Président, qu'il y aura des questions là-dessus à la période des questions demain.

Une voix: Demain?

M. Waddell: Pardon, lundi.

[Traduction]

**LA LOI SUR L'ÉCONOMIE DE PÉTROLE ET LE
REMPLACEMENT DU MAZOUT****LA LOI SUR LE PROGRAMME D'ISOLATION
THERMIQUE DES RÉSIDENCES CANADIENNES****MESURE MODIFICATIVE**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wise (au nom de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Que le projet de loi C-24, tendant à modifier la Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout et la Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Je tiens à rappeler au député que nous avons voté contre le Programme d'encouragements pétroliers. Le député était là. Le NPD n'a pas appuyé le Programme énergétique national. Son parti à lui l'a appuyé. Je l'invite à vérifier le compte rendu. Se souvient-il d'avoir voté en faveur du Programme d'encouragements pétroliers? Tout comme mon parti, il a voté contre d'autres aspects du programme énergétique. Nous nous sommes tous les deux prononcés en faveur du programme de conservation.

Le député a-t-il été informé par son propre ministère que ce programme est à demi-parachevé? L'objectif était de remplacer le mazout par une autre source d'énergie dans deux millions d'unités de logement avant 1990. Jusqu'à maintenant, un million d'unités ont été converties, ce qui permet d'économiser 75,000 barils de pétrole par jour. La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) disait la semaine dernière à Vancouver qu'il était possible de réduire jusqu'à 30 p. 100 les coûts énergétiques pour en arriver à réaliser des investissements avantageux en matière de conservation.

Étant donné que le programme semble donner des résultats, qu'il n'est exécuté qu'à moitié et que selon la ministre elle-même nous pourrions réduire encore de 30 p. 100 la demande et la consommation de pétrole, et étant donné les programmes de compressions budgétaires comme il y a par exemple en Colombie-Britannique, où tel jour de telle année on est pour les compressions et le lendemain le gouvernement provincial revient au bon sens et se ravise, pourquoi est-ce que le gouvernement cherche à réaliser des économies de bouts de ficelle sur un programme parfaitement sensé, qui économise du pétrole? C'est l'un des rares éléments du programme énergétique qui fonctionne. Pourquoi est-ce que le gouvernement du député supprime cela, plutôt que les subventions PEP, par exemple, grâce auxquelles les sociétés pétrolières reçoivent 1.6 milliard en une année, en plus de concessions fiscales? Pourquoi est-ce que le gouvernement s'en prend aux consommateurs pauvres et refuse de penser aux autres chapitres où il serait possible de réaliser des économies?